

ANNEXES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DU CHANOIS

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

ARRIVEE A L'ÉCOLE :

MERCI DE DEPOSER VOTRE ENFANT CÔTÉ MATERNELLE LA OU SE TROUVE LA SONNETTE

Entrées :

Aucun autre adulte que le personnel encadrant n'a le droit de pénétrer dans les locaux de l'école.

Les parents déposeront leur enfant côté maternelle en prenant en compte le marquage au sol (Distanciation physique de 1m minimum). **Il ne devra y avoir aucun regroupement de parents aux abords de l'école.**

Les horaires devront être rigoureusement respectés (arrivées de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30).

Une ATSEM ira chercher les enfants qui arrivent par le bus.

Une autre accueillera votre enfant dans l'entrée pour lui indiquer le sens de circulation pour rejoindre sa classe.

Il retrouvera deux enseignants devant la classe qui lui sera attribuée pour son installation et le premier lavage de mains (un élève à la fois, une file sera mise en place en respectant les règles de distanciation).

Les élèves de maternelle et CP seront accueillis dans la salle de Mme Vieval (classe des CE1) et les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 seront accueillis dans la salle de Mme Humbert (classe des CP2).

Dans chaque salle, seul le matériel nécessaire sera conservé. Tout ce qui ne devra pas être touché sera matérialisé (affichage, balisage...). L'espace classe sera aménagé en fonction du niveau de scolarisation de l'élève avec du mobilier adapté, le tout en respectant les règles de distanciation.

Pour les autres enfants qui ne seront pas présents à l'école, ils poursuivront la classe à la maison avec leur enseignant habituel en distanciel comme c'est le cas depuis le 16 mars.

L'organisation que nous avons mise en place est réalisée aujourd'hui en fonction de vos intentions de scolariser votre ou vos enfants à l'école : nous avons pour le mois de mai 10 élèves (1MS, 1 GS, 2 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM2 et 2 élèves d'ULIS).

Ce fonctionnement nous permettra également de poursuivre le suivi de chacune de nos classes à distance.

Deux binômes d'enseignant seront présents chaque jour dans les deux classes prévues, accompagnés d'une ATSEM et d'une AESH.

Les groupes classes seront constitués ainsi :

Groupe 1 : 1 MS – 1 GS – 2 CP – 1 élève d'ULIS

Groupe 2 : 1 CE1 – 1 CE2 – 1 CM1 – 1 CM2 – 1 élève d'ULIS

Emploi du temps mis en place pour le mois de mai

			Jeudi 14/05	Vendredi 15/05
			<i>Mr Melot</i> <i>Mme Humbert</i> <i>(GS/CP/CM2)</i>	<i>Mr Melot</i> <i>Mme Bouffeteau</i> <i>(GS/CP/CM2)</i>
	Lundi 18/05	Mardi 19/05	Jeudi 21/05	Vendredi 22/05
<i>G1</i>	<i>Mme Ducomet</i> <i>Mme Humbert</i>	<i>Mme Ducomet</i> <i>Mme Bouffeteau</i>	PONT	PONT
<i>G2</i>	<i>Mme Jacquot</i> <i>Mme Gaïo</i>	<i>Mme Jacquot</i> <i>Mme Vieval</i>		
	Lundi 25/05	Mardi 26/05	Jeudi 28/05	Vendredi 29/05
<i>G1</i>	<i>Mme Ducomet</i> <i>Mme Humbert</i>	<i>Mme Ducomet</i> <i>Mme Bouffeteau</i>	<i>Mr Melot</i> <i>Mme Humbert</i>	<i>Mr Melot</i> <i>Mme Bouffeteau</i>
<i>G2</i>	<i>Mme Jacquot</i> <i>Mme Rocquin</i>	<i>Mme Jacquot</i> <i>Mme Rocquin</i>	<i>Mme Vieval</i> <i>Mme Gaïo</i>	<i>Mme Vieval</i> <i>Mme Gaïo</i>

TEMPS DE CLASSE :

Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière (se laver les mains minutieusement, se moucher, éternuer, port du masque éventuel...). Mme Cordier, infirmière scolaire, devrait d'ailleurs intervenir à ce sujet dans chaque classe.

Les enseignants responsables des groupes-classe formés proposeront aux élèves le même travail que celui qui est proposé à ceux qui travailleront en distanciel à la maison afin de ne pas créer d'inégalités au sein de la classe. D'autres activités, respectant les règles énoncées dans le protocole sanitaire, leur seront proposées pour le reste du temps.

Les activités sportives et culturelles seront dispensées en respectant là aussi toutes les règles de sécurité : distanciation, prêt de matériel etc...

TEMPS DE RECREATION :

Elle se déroulera dans la cour maternelle. Les structures de jeux seront interdites.

Les deux groupes-classe ne sortiront pas en même temps.

Les jeux de contact et de ballon sont à proscrire mais également tout ce qui implique des échanges d'objets, la distanciation doit être là encore respectée.

Au vu du très faible effectif présent jusqu'au 29 mai, nous attribuerons par exemple un petit vélo, une trottinette, un cerceau, une corde à sauter... à titre nominatif aux élèves qui le désireront. Chaque objet sera désinfecté après chaque récréation par une ATSEM.

En cas d'accident mineur d'un élève, l'ATSEM du groupe le prendra en charge à l'aide d'un masque et de gants.

SORTIE DE CLASSE A 11h30 ET 16H30 :

Les sorties (11h30 et 16h30) se feront comme d'habitude par le petit portillon vert.

Aucune personne étrangère à l'école ne devra pénétrer dans la cour maternelle. Vous devrez attendre au niveau des couloirs permettant aux élèves de se ranger en respectant les distanciations physiques.

Les enseignants accompagneront les élèves jusqu'à la grande cour dans le respect des distanciations.

Les enfants seront pris en charge par leurs parents. Ceux qui rentrent seuls pourront le faire mais devront respecter les règles de non-regroupement aux abords de l'école.

CIRCULATION DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE :

Chacun devra respecter les signalétiques installées et le sens de circulation définie dans l'école et dans chaque classe.

Les déplacements seront limités au strict minimum (passage aux toilettes par exemple).

Il en sera de même en classe où une place individuelle sera attribuée à chaque élève.

Les deux groupes (G1 et G2) devront éviter d'être en contact tout au long de la journée.

Les portes des classes resteront ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

UTILISATION D'OBJETS ET DE MATERIEL

Aucune fourniture ne sera échangée ni partagée (stylos, ciseaux, feutres, crayons à papier, crayons de couleurs, règle...) **C'est pourquoi chacun doit avoir son propre matériel.**

Une tablette de l'école sera prêtée à chaque élève. Elle sera nominative jusqu'au 29 mai. Elle restera dans la classe et sera désinfectée plusieurs fois par jour. Cela permettra à chaque élève de participer aux classes Visio et/ou d'accéder aux ressources numériques proposées par les enseignants.

LOCAUX POUR LE PERSONNEL : SALLE DE REUNION / SALLE DES MAITRES

La salle des maitres actuelle sera déplacée en salle de jeux. Les enseignants s'y réuniront de temps à autre (travail collectif, réflexion pédagogique, repas méridiens...).

Son utilisation se fera en respectant les règles d'hygiène relatées dans le protocole sanitaire.

Une table et une chaise seront attribuées à chaque enseignant ainsi qu'au personnel de l'école (AESH – ATSEM).

Le bureau de direction sera également occupé par la directrice où par les autres collègues qui pourront y réaliser leurs photocopies ou répondre aux appels téléphoniques.

PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE MALADE :

Tout enfant présentant de la fièvre ou des symptômes pouvant s'apparenter au COVID 19 sera immédiatement écarté du groupe dans lequel il se trouve et équipé d'un masque pédiatrique (reçu lundi 11/05 dans les écoles).

Il sera isolé dans la petite salle du PDMQDC et restera en compagnie d'une ATSEM ou d'une AESH en attendant que ses parents viennent le chercher. Ses parents seront immédiatement prévenus par une enseignante afin que ceux-ci puissent venir le récupérer au plus vite.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

